

Rapport moral - 25 mars 2022

Par Delphine Glachant-Huet, présidente

Nous avons organisé notre dernier congrès en juin 2021 à Rouen sur le thème des libertés car nous les savions en danger. Force est de constater que cela n'a pas eu d'effet conjuratoire. Elles sont en effet de plus en plus contraintes.

Nous avons cette fois intitulé notre congrès « Collectif(s) ! ». Assurément cette fois, nos débats et réflexions auront un effet immédiat, puisqu'en nous réunissant ainsi nous sommes déjà dans la construction d'une pensée commune et de moyens de résistance. Un collectif est là : l'USP.

Le collectif se réunit donc par ce qui rassemble, ce qui est partagé. L'époque est aux collectifs, moins au collectif.

De nombreux collectifs se créent chaque jour, chaque semaine, comme une poussée de champignons dès qu'il pleut, au nez et à la barbe de ceux existant déjà, même si leur objet est très proche, comme une réponse à un besoin identitaire. Certains diront « ça témoigne d'une pulsion de vie », « ça permet aux gens de se retrouver, de ne pas être seuls... » Certes. Mais qu'ont-ils pour but ? S'empêcher de sombrer ou désespérer, lutter, s'imposer ? Mais dans ce cas, les archipels de collectifs ne sont-ils pas juste des guirlandes de petites lumières, sans autre effet que de maintenir dans la pénombre ? Sans maillage entre ces collectifs, ces multitudes de collectifs ne servent à rien que de maintenir les gens en vie. Ce qui est déjà pas mal.

Ces problématiques identitaires, on les retrouve justement au sein des collectifs eux-mêmes, où les personnes se définissent par ce qu'elles sont et par leur parole propre. Les problématiques narcissiques s'exposent, les taiseux se taisent. Bien sûr, un leader peut être désigné par ses pairs et en avoir une légitimité. Une répartition des rôles, discutée ou implicite peut s'installer, donnant lieu à une sorte de squelette, n'excluant pas la verticalité. Mais c'est difficile de faire sans structure. L'absence de cadre rend le collectif fragile et éphémère. Des individus vont engager leur désir en entrant dans le collectif mais pas forcément plus. Génération spontanée de désir, mais également de déception, désenchantement, et donc retrait.

Ceci répond bien à l'émergence du néolibéralisme prônant l'auto-entreprenariat et la réalisation de soi.

Les collectifs ont émergé en même temps que les syndicats et les partis se sont affaiblis. Depuis des années, désignés par les politiques comme responsables de l'immobilisme à la française, parfois très catégoriels ou corporatistes, ils se sont professionnalisés. Détaché d'une certaine réalité de terrain, ils ont perdu leurs militants en même temps que les gens se sont dépolitisés et repliés sur leur vie personnelle.

Ringardisés et manipulés par les pouvoirs successifs, que ce soit Sarkozy ou Macron, Hollande, ils ne représentent plus pour les jeunes générations qu'un résidu d'un ancien temps, qui est fui.

Le collectif est vu comme plus souple, plus libre, moins contraignant.

A quoi s'agit-il de résister ?

Résister à la destruction de notre socle commun que constituent les services publics et la Sécurité sociale et résister à la destruction de la psychiatrie publique, à la marchandisation et à la bureaucratisation. Deux fléaux dénoncés par le Pr Grimaldi dans une interview du dernier numéro de *Pratiques* « Un Pognon de dingue », à lire parce que ses concepts sont assez proches de ceux de la psychothérapie institutionnelle.

Résister au réductionnisme de la pensée, à la réduction de l'humain à un être neurocomportemental. Il est certain que face au rouleau compresseur qu'incarnent Macron et ses acolytes, il faut faire collectif pour faire front et je souhaite que nous interrogeons durant le congrès notre stratégie par rapport à la CNP et avec les intersyndicales. L'éternelle question d'occuper la place pour dire notre opposition se pose toujours et des compromis éventuels que nous faisons, à notre insu. La puissance du langage est forte pour nous faire incorporer l'inacceptable l'air de rien et notre vigilance doit l'être tout autant. Dans notre exercice quotidien, nous sommes bombardés de mots tous plus grossiers les uns que les autres, nous détournant du sujet, traduisant la désincarnation des politiques de santé

L'année écoulée a encore été marquée par l'épidémie de Covid, avec tout son cortège de mesures restrictives et coercitives. La levée des masques ne doit pas nous faire croire que nos libertés

peuvent à nouveau se déployer. Car s'il est bien une chose qui aura marqué cette dernière année, c'est la confirmation des orientations prises par le gouvernement concernant la psychiatrie, rétrécissant le champ des possibles. Je parlerai notamment des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie de septembre 2021, mais aussi concernant l'hôpital public (poursuite des réorganisations, fermeture de lits et avalanche de textes législatifs réformateurs) et les services publics en général.

La crise Covid a donc amené à une nette augmentation des pathologies anxieuses, dépressives, addictives, chez les publics les plus vulnérables (enfants, femmes, pauvres, personnes âgées). Ce constat fait par tous a eu comme effet bénéfique de mettre un coup de projecteur sur les difficultés que traverse la psychiatrie, mais a aussi permis au gouvernement d'avancer ses pions en matière de santé mentale, de donner un coup de pouce à la e-santé, d'augmenter le recours aux plateformes de soins et aux téléconsultations. Les Assises de la santé mentale et de la psychiatrie en septembre 2021 ont été l'occasion de promouvoir toujours plus « d'innovations » au détriment de la psychiatrie de secteur, les quelques centaines de postes pour les CMP n'étant qu'une goutte d'eau par rapport aux besoins. Par ailleurs, l'option fondamentaliste d'un support organique cérébral y a été réaffirmée, en même temps que l'épidémie de troubles neurodéveloppementaux commençait à sévir.

La crise Covid, loin des représentations que l'on s'est faites de la première vague où la créativité des soignants a pu s'exprimer, a donc été l'occasion pour le gouvernement et pour ceux cachés en embuscade, le lobby fondamentaliste, d'avancer leurs pions du côté de la requalification des soins en services d'évaluation et d'orientation vers le privé : via les POC et autres plateformes Monpsy à 30 €.

Plus que jamais, face à cette grande vague néolibérale qui ne semble pas prête d'en finir, l'USP a continué d'alimenter le travail collectif, notamment au sein du Printemps de la psychiatrie et notamment pour la préparation des Assises citoyennes du soin psychique qui ont eu lieu les 11 et 12 mars à Paris.

Les réflexions et les actions de l'USP ont permis je l'espère de continuer à suivre le fil rouge initié par les fondateurs de l'USP et ses artisans les années passant... Nous aurons peut-être l'occasion d'en discuter. C'est-à-dire défendre une psychiatrie dans laquelle le sujet soigné est au centre, pouvant s'exprimer sur ce qu'il vit, mais aussi exprimer ses attentes dans les soins, les contester, faire valoir ses droits comme un citoyen de droit commun. Une psychiatrie ouverte, non seulement dans les pratiques, mais aussi dans leur conception. La psychiatrie de secteur, la psychiatrie désaliéniste, la psychothérapie institutionnelle, la psychanalyse ...autant d'approches qui nous tiennent à cœur.

Faire savoir le plus possible la situation de la psychiatrie et des soins psychiques, les choix politiques faits concernant l'organisation des soins et le contenu des soins, tel aura été la ligne de fond ayant guidé nos actions syndicales, tant avec nos partenaires :

- Les autres « acteurs » de la psychiatrie : Commission nationale de la psychiatrie, la conférence des présidents de CME de CHS, nos intersyndicales (CPH et APH)
- Le Syndicat de la magistrature

qu'en audition au Comité consultatif national d'éthique, et auprès des journalistes...

L'engagement militant des membres de l'USP a été fort dans les mouvements militants :

- Le Printemps de la psychiatrie et les Assises citoyennes du soin psychique.
- Les différents mouvements de manifestation : appels à la grève, appels à manifestation (Assises de la santé mentale en septembre, Manifestation de soutien aux psychologues du 10 juin, manifestation pour la psychiatrie et le médicosocial le 18 novembre, manifestation pour la santé le 4 décembre..).
- La défense de la psychiatrie de l'enfant : échanges avec le conseiller d'Adrien Taquet, participation au livre du CEPE.

Nous avons tissé ou conforter des liens avec l'équipe de *Pratiques*, le Collectif Grand Est, la LDH, la Convergence des services publics, le réseau Notre santé en danger, l'appel Stop Brevets, l'Appel des appels, les autres syndicats...

Nous nous sommes aussi impliqués dans le soutien aux psychologues en participant aux manifestations et au forum des psychologues, et en soutenant le recours devant le Conseil d'Etat contre l'arrêté du 10 mars 2021.

Merci pour votre implication et votre soutien dans toutes ces actions.

Ensemble, continuons la lutte.

